



PAS DE CALAIS

## COMPTE RENDU DU COMITE DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION

### SOCIALE DU PAS DE CALAIS

du 4 février 2020

Le comité Départemental de l'action sociale du Pas de Calais s'est réuni le 4 février 2020 à 9h30 dans les locaux de la Direction à Arras, en présence du président : M GIRARD et de la déléguée.

#### ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du CDAS du 24 mai 2019,
- Préparation des Crédits d'Actions Locales 2020,
- Présentation de la démarche du Grenelle départemental de la lutte contre les violences faites aux femmes,
- Questions diverses

#### Liminaire

*Monsieur le président,*

*Une nouvelle année d'actions sociales se profilent sous un budget encore en baisse, en souhaitant que le montant de 87 797 € ne soit pas la dotation pour 2020 pour le Pas De Calais.*

*Et pour l'UNSA ces suppressions de financement ne doivent pas se traduire par :*

- *un plan social dans les associations,*
- *une baisse des prestations pour les agents,*
- *une baisse globale des subventions,*

*L'objectif des actions doit toujours être d'améliorer l'offre sociale pour tous nos collègues.*

*Or, l'administration laisse entrevoir, mais sans le dire franchement, une fusion des trois opérateurs historiques de l'Action sociale (EPAF, ALPAF et AGRAF) voir aussi de l'ATSCAF. Cela sans pour autant nous donner la moindre garantie sur le devenir de l'action sociale.*

*Quant est il de ce projet ? Quelles seront les garanties pour les agents ?*

*Or, il est important à l'heure actuelle où les conditions de vie au travail se dégradent d'année en année, par la baisse des effectifs, par la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, de proposer des actions de qualité et pour un plus grand nombre afin que les agents se sentent soutenus par la délégation.*

*Que va devenir l'action sociale sans budget ! Les agents des finances publiques ont le droit à une action sociale forte et de qualité et donc un budget à cette hauteur.*

*Une récente enquête sociale faite par nos ministères financiers démontre que la complémentaire santé et prévoyance doit être la première des préoccupations que devrait avoir l'employeur (35%), ensuite le déjeuner (15,8%), le logement (10,7%) et le rôle de parent (8,2%).*

*Le déjeuner arrive en deuxième position alors que la plupart des répondants ne déjeunent pas au restaurant collectif (56%) même s'ils en ont un à proximité 64%. Ils privilégient d'autres modes de restauration (chez soi, repas acheté à l'extérieur).*

*Pour le logement, 42% des répondants estiment que le logement pèse trop fortement sur leur pouvoir d'achat.*

*Ainsi, vous nous avez demandé de réfléchir sur le financement d'un projet dans le cadre du fonds d'innovation locale. En réponse à l'enquête, les principaux projets qui pourraient être financés par ce FIL, pourraient tourner autour de l'aide aux parents d'adolescents ou enfants, l'aide aux retraités, l'aide aux parents isolés ? Une action via ce FIL qui soulagerait le pouvoir d'achat des agents et répondraient à leurs attentes.*

*Monsieur le Président, l'action sociale de notre ministère est une priorité et elle doit rester efficace et profitable pour le personnel de notre ministère.*

*Pour finir, pouvez vous nous préciser où en est votre recherche pour l'embauche d'un nouveau médecin de prévention sur le secteur d'Arras ?*

*Nous vous remercions de votre attention.*

En réponse à notre liminaire, M GIRARD a indiqué que la DDFIP du 62 recherche toujours un nouveau médecin de prévention pour Arras mais qu'il n'y a pas de candidat.

Il affirme également qu'il ne détient pas d'information concernant la fusion des 3 opérateurs : AGRAF, EPAF et l'ALPAF, que des GT au niveau national sont en cours et espère en savoir un peu plus lors de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2020.

## **PV du CDAS du 24 mai 2019**

Il est approuvé à l'unanimité.

## **Préparation des Crédits d'Actions Locales 2020**

L'allocation allouée au CAL est de 95 698€, elle est en hausse mais la réserve est passée à 6 % au lieu de 5 % pour 2019.

Le spectacle de la société Grain de Sable a été retenue pour l'arbre de Noël 2020, avec un spectacle à 15h afin de que les agents aient plus de temps pour s'y rendre.

La salle peut accueillir 2 200 personnes, le spectacle devrait ouvrir à tout le monde.

Les organisations syndicales ont approuvé à l'unanimité.

Les 4 sorties prévues pour l'année 2020 sont :

- le théâtre d'Arras avec
  - \* le 07/03/2020 : Tindersticks
  - \* le 14/03/2020 : Quatuor Diotima
  - \* le 12/06/2020 : Angélique Kidjo
- Château de Versailles le 16/05/2020 avec la visite du château et du Trianon
- Visite d'un élevage d'escargot à St Martin Choquel + la chocolaterie Beussent le 13/06/2020
- Plopsaland le 27/06/2020 ou le 04/07/2020, une liste sera établie afin que les personnes qui n'ont pas pu participer l'année passée à la sortie de Bellewaerde soit prioritaire

L'UNSA a fait remarquer qu'il n'y avait pas de sortie en septembre. La déléguée a expliqué que le calendrier n'était pas modifiable car comme pour la visite de l'escargotière il n'y a plus de disponibilité pour septembre.

Concernant la journée des retraités, elle est reconduite à l'identique au vu du succès de l'année dernière : repas au Carré St Martin suivi d'un bowling.

Cependant de nombreux Arrageois n'ont pas fait le déplacement en 2019, un bus va donc être mis en place en 2020.

La douane a demandé une allocation de 1 400€ pour équiper une nouvelle salle de repos, à l'unanimité les organisations syndicales ont approuvé, cette allocation sera déduite des 4 000€ réservée à l'équipement des espaces de repas libres.

Cependant ces dépenses ne doivent plus être supportées par le CAL mais il fallait faire remonter les demandes et devis de dernier trimestre de l'année précédente donc au 4ème trimestre 2019 et la note est sortie en janvier 2020.

Il va donc être demandé au SG de rembourser le Pas-de-Calais.

## **Présentation de la démarche du Grenelle départemental de la lutte contre les violences faites aux femmes**

Un Grenelle départemental s'est déroulé dans le 62 à l'initiative de notre préfet le 03/09/19.

Le numéro national de l'aide aux victimes est le « 3919 ».

Mme Jouinot, qui y a participé, nous a présenté un diaporama.

Les violences faites aux femmes représentent dans notre département plus de 8400 faits en 2018 dont 4400 en intrafamiliale.

Il existe dans le 62, 107 places en hébergement d'urgence pour les femmes et les enfants. Mais aussi 32 places pour les auteurs de ces actes afin de les éloigner du domicile.

Site d'information : [stop-violence-femmes.gouv.fr](http://stop-violence-femmes.gouv.fr)

L'UNSA propose qu'il soit étudié des propositions qui pourraient rentrer dans le cadre du Fond d'Innovation Local pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

## **Questions diverses**

Pas de questions diverses.

Cependant Mme Niellini, l'assistante sociale, a soumis au vote une proposition de la banque de France de mettre en place une formation de 3h pour une dizaine de personnes sur les questions bancaires comme comment faire un budget, être acteur du milieu bancaire, savoir dire non.....

Les organisations syndicales ont approuvé à l'unanimité.

Fin de la séance 12h45.

Pour information, aujourd'hui se tenait un CHSCT extraordinaire au douane car en vue d'un Brexit moins dur que prévu : 60 douaniers qui viennent d'arriver doivent faire leur mutation !!!